

Un rollon poussif

Date : 30 juillet 2018

Discrètement, via la société par action simplifiée à actionnaire unique « Cylaos ICT » de Coutances qui est présidée par Eric de Bel-Air d'origine rennais, l'AMNC (Association de la Monnaie Normande Citoyenne) chaperonnée par la région Normandie a choisi la solution SoMoney du Crédit Municipal de Nantes, qui est basée sur la plateforme Cyclos 4, pour le lancement plusieurs fois différé d'une monnaie régionale exclusivement numérique.



Le rollon, puisque tel est son nom, est réputé irriguer très vite un territoire sur lequel on identifie déjà au moins 3 autres monnaies locales : l'agnel autour de Rouen, le pépin, autour de Bayeux et la normaille autour de Caen, qui ne paraissent pas du tout enclin à se saborder.

Or, je cite le quotidien Ouest-France du 30 juillet 2018 dont je viens de prendre connaissance :

« Le 29 juin, la Région Normandie inaugurerait le Rollon dans les commerces de Saint-Lô. Le président Hervé Morin ne cachait pas son ambition d'aller vite, évoquant le déploiement de cette monnaie numérique sur tout le territoire d'ici la fin de l'année civile. Un mois plus tard, le nombre de transactions effectuées avec la devise locale se résume à quelques paiements marginaux, malgré la participation d'environ 80 magasins et restaurants. »

Quand j'observe que le logiciel SoMoney n'est utilisé que par la soNantes dont on connaît le cuisant échec et l'îlot de Montréal qui n'a pas su convaincre plus de 5 prestataires depuis son lancement le 15 mars 2018, je ne peux que souhaiter bon courage aux promoteurs du rollon.

Et quand j'observe que toutes les transactions reposent sur un dispositif de vente à distance mis en place par la société Lemon Way, qui est un service de paiement à vocation internationale qui truste déjà les principales initiatives loco-régionales, je me demande bien comment ces ersatz de

monnaies vont pouvoir conserver la valeur pédagogique qui est si chère au cœur des porteurs de projet.

Je ne peux même pas me réjouir que l'association Galléco, qui est réputée présider aux destinées de la monnaie départementale d'Ille-et-Vilaine (jusqu'à ce que le Conseil départemental ne se fâche ?...), ait dernièrement récusé la solution SoMoney au profit de la solution Monkey Money, puisque cette dernière en passe aussi par la société pivot Lemon Way.

C'est dire mon désarroi !... ;-)

Pour mémoire : [l'ensemble de mes contributions à l'évaluation du galléco \(16 Mo\)](#)